



Cros-de-Montvert

NOTE D'INFORMATION MUNICIPALE

Mesdames, Messieurs,

Le Conseil Municipal de CROS- DE-MONTVERT s'est réuni le Vendredi 10 Décembre 2021 sous la présidence de Mme Arlette GASQUET – Maire.

Tous les membres étaient présents.

TARIFS 2022

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité les nouveaux tarifs 2022 :

-EAU

Tarif abonnement : 45.00 €

0 à 100 M3 : 0.45 €

Au- delà de 100M3 : 0.40 €

Usine SOPA : 0.45 €

Assainissement : 0.45 €

***Compteurs :**

Pose et installation d'un compteur neuf : 125.00 €

Pose et remplacement des compteurs gelés ou détériorés : 48.00 €

- LOCATION SALLE POLYVALENTE

*Association de CROS DE MONTVERT /ROUFFIAC :	GRATUIT
*Particuliers de CROS DE MONTVERT :	100.00 €
(Caution pour les particuliers de CROS DE MONTVERT) :	100.00 €
*Particuliers et associations extérieurs à la commune :	200.00 €
(Caution particuliers et associations extérieurs à la commune) :	500.00 €

-CIMETIERE

Prix des concessions cimetière :	50.00 € le m²
Prix des concessions au columbarium (durée 50 ans) :	500.00 € la case

-CANTINE

Repas Enfant : **1.70€**

PREVISIONS TRAVAUX 2022

- *Réfection des portes de caves des anciennes écoles
- *Isolations des greniers des anciennes écoles et salle polyvalente.
- *Remise en état station d'épuration sur la route de Perruffe.
- *Projets de voiries : - Voie communale du Goutel - Route de l'Allée - Place du Foirail
- *Projet de refaire un appartement au dessus de la salle polyvalente avant nouvelle location
- *Réfection du terrain de pétanque
- *Achat d'une nouvelle tondeuse
- *Projet d'un local technique

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

- * L'Entreprise MONTIL a terminé le passage de l'épaveuse sur les voies communales.
- * Vous trouverez en annexe le projet des ordures ménagères à titre d'information sur l'avancée de la tarification incitative.

En cette période difficile, Mme le Maire et le Conseil Municipal vous souhaitent de passer de bonnes fêtes de fin d'année et vous présentent leurs Meilleurs Vœux de santé et bonheur pour l'année 2022.

Arlette GASQUET - Maire



PLUS ON SAIT MIEUX ON FAIT » C'EST SIMPLE ! TOUS ENSEMBLE RÉDUISONS LE POIDS DE NOS POUBELLES !

LE SAVIEZ VOUS ?

Un habitant de la Châtaigneraie produit en moyenne par an en 2020, 226 Kg de poubelles noires, 251 Kg de déchets en déchèteries, 60 Kg de déchets recyclables (verre, emballages et papiers) soit au total = 537 Kg de déchets par an

LE SAVIEZ VOUS ?

Vos poubelles noires partent dans des camions tous les jours vers le Tarn et Garonne (174 kms) pour être enfouis sous terre

LE SAVIEZ VOUS ?

Les Bio déchets (épluchures, restes alimentaires etc.) présentent le plus lourd dans nos poubelles. Ils représentent 1/3 du poids de nos poubelles noires. Il est très important quand on le peut de les dévier (compostage, alimentation animale etc.)

CHANGÉONS NOS PRATIQUES DÈS MAINTENANT !

- + on trie mieux et à chaque fois (emballages, papiers, verres)
 - + on composte
 - + on achète des produits avec le moins d'emballages et recyclables (produits en vracs etc.)
- = **une poubelle qui perd du poids**

Taxe Générale sur les Activités Polluantes
Prélevée par l'Etat pour les déchets enfouis, cette taxe passera de 25 € par Tonne en 2021 à 65 € en 2025.

+ **Surcoûts de transport**
liés à l'augmentation du coût du carburant.

+ **Coûts d'acceptation en décharge**
Comme les capacités d'accueil baissent, les coûts d'accueil augmentent.

DES COÛTS QUI EXPLOSENT

Toi aussi réduis ta poubelle

#MAÎTRISE DES COÛTS

#RÉDUCTION DES DÉCHETS

#MODERNISATION DU SERVICE

#ÉVOLUTION FORTE DES COMPORTEMENTS

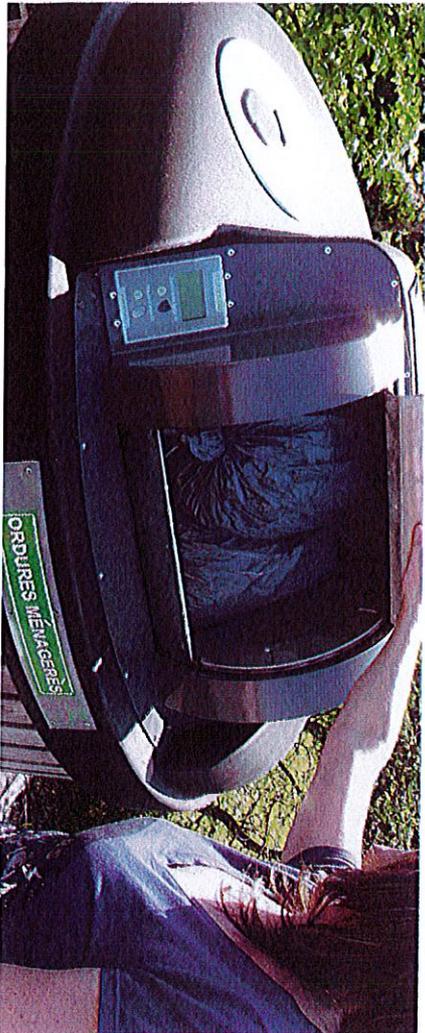
TARIFICATION INCITATIVE

Les élus de la Châtaigneraie Cantalienne ont cherché collectivement une solution pour maîtriser les coûts, pour améliorer le service, pour réduire le volume des poubelles noires. Responsable de la collecte d'un territoire de 21 207 habitants et de 50 communes, la Châtaigneraie a décidé de mettre en place la Redevance des Ordures Ménagères Incitative lors du conseil communautaire du 4 décembre 2019 à Mours.



MAIS C'EST QUOI ?

C'est une tarification qui permet l'application du principe **pollueur payeur**. Cette tarification est établie en fonction du niveau de production de déchets. L'usager est alors incité financièrement à réduire le volume de sa poubelle noire. Un système **plus équilibré** basé sur une production réelle de déchets comme votre eau ou votre électricité. La Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères Incitative est composée d'une **part fixe** et d'une **part variable** (dépôts supplémentaire au delà du quota prévu dans le forfait). Cette redevance servira à financer l'ensemble des coûts de service de collecte et de traitement des déchets ainsi que la gestion des apports en déchèterie.



CALENDRIER ?

ACQUISITION DES CAMIONS ET DES CONTAINERS CONNECTÉS

2022

RÉALISATION DES PLATEFORMES POUR L'INSTALLATION DES CONTAINERS CONNECTÉS SEMI-ENTÉRÉS SUR LES 50 COMMUNES EN PARTENARIAT AVEC LES ÉQUIPES MUNICIPALES. DISTRIBUTION DES BADGES.

2023

FACTURATION À BLANC VOUS CONTINUEREZ À PAYER VOTRE REDEVANCE HABITUELLE MAIS EN PARALLÈLE NOUS ÉTUDIERONS LES RÉSULTATS DE CE NOUVEAU SYSTÈME.

2024

LANCEMENT DU NOUVEAU SYSTÈME ET PAIEMENT DE LA REDEVANCE D'ENLÈVEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES.

QUEL CHANGEMENT POUR VOUS ?

 Certains points de collecte vont disparaître. Les dépôts des sacs noirs se feront sur des plateformes collectives où seront proposés aussi les « trois flux de tri » : verre, emballages et papier.

La collecte en containers marron va disparaître progressivement au profit de la collecte des containers collectifs connectés.

Vos colonnes de tri resteront les mêmes, les colonnes réservées aux emballages seront démultipliées pour accueillir plus de produits de tri (bientôt, tous les emballages plastiques seront acceptés). Comme les consignes vont devenir plus simples, ce sera plus facile de trier !

 Vous paierez une redevance plus juste basée sur vos réels efforts de réduction du poids de vos poubelles noires et non plus un forfait commun à tous.

N'HÉSITEZ PAS À NOUS APPELER POUR EN SAVOIR PLUS 04 71 49 33 30

INFORMATION ET EXPLICATION DU NOUVEAU SYSTÈME AUPRÈS DE LA POPULATION

